



Département
de
l'Ain

COMMUNE DE **PÉROUGES**

MÉMOIRE

Approuvé le	: 22.11.1985
Révision n° 1 approuvé le	: 24.04.1998
Révision n° 2 prescrite le	: 31.05.2011
Révision n° 2 approuvée le	: 24.06.2013

1 Alimentation en eau potable

La plupart des éléments suivants sont issus du rapport annuel annuel 2011 du délégataire SOGEDO et du schéma directeur Meximieux, Bourg-Saint-Christophe et Villieu-Loyes-Mollon.

Pérouges n'adhère actuellement à aucun syndicat, mais un syndicat est envisagé avec les communes de Meximieux, Bourg-Saint-Christophe et Villieu-Loyes-Mollon.

Dans le cadre d'un contrat d'affermage de 2005, la commune délègue à SOGEDO :

- La production, le traitement et la distribution publique de l'eau potable ;
- L'entretien, les réparations des matériels et des réseaux ;
- La facturation et l'encaissement des redevances.

1.1 Ressource et distribution

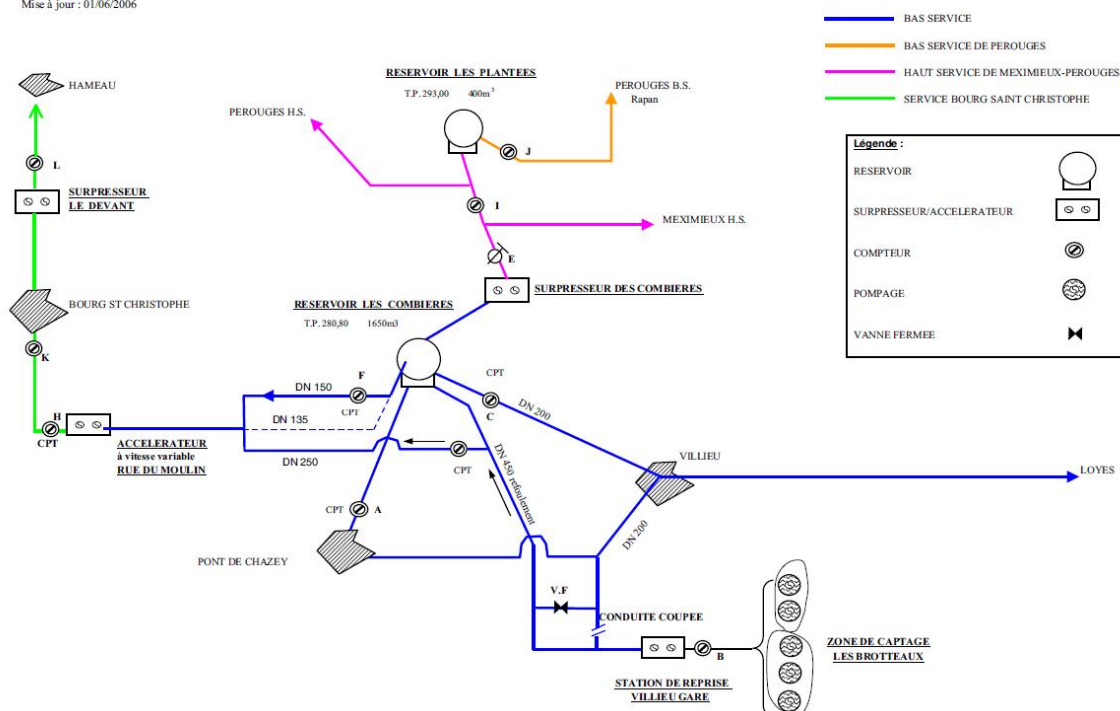
L'eau est achetée à la commune de Meximieux.



Centre Technique

Date : 03/03/97
Mise à jour : 01/06/2006

SYNOPTIQUE PLANIMETRIQUE EAU POTABLE MEXIMIEUX, PEROUGES, BOURG ST CHRISTOPHE



Elle provient de la zone de captage des Brotteaux située à Villieu sur la commune de Villieu-Loyes-Mollon où elle est désinfectée au chlore dans la station de reprise. Elle est refoulée par la station de reprise sur le réservoir des Combières à Meximieux.

Ce réservoir alimente par un surpresseur :

- Le haut service de Pérouges qui dessert la Cité, la Glaye, Liaudon, les Liattes, le Colombier, Mingeat, la Pierrière ;
- Le réservoir semi-enterré des Plantées de 400 m³ théoriques et 352 calculés situé à la Glaye qui alimente gravitairement le bas service desservant le Péage, la Croisette, les Côtes d'en Bas, Rapan.

Les deux services de distribution de la commune sont interconnectés mais les vannes de séparation sont fermées en fonctionnement normal.

Rémillieux est alimentée directement par Meximieux.

A noter que les quelques constructions au Sud du territoire ne sont pas desservies.

Des problèmes de pression ont été mentionnés dans un lotissement des Liattes.

Un diagnostic des puits de Villieu a mis en évidence les points suivants :

- Absence de défauts majeurs sur les ouvrages ;
- Présence de nombreux risques pour les ouvrages AEP (Voie SNCF, le Toison et l'Ain, la zone industrielle et artisanale, les anciennes décharges...) ;
- Sous-exploitation des ouvrages (potentiel de 3 700 m³/h sur 10 heures pour une production moyenne actuelle de 2 850 m³/h).

Le linéaire du réseau est de 20,89 kilomètres. Le volume mis en distribution est de 77 779 m³ par an et le volume facturé de 64 296 m³ par an.

La consommation moyenne par abonné est de 114 m³ par an.

Le prix de l'eau est de 1,80 euro le m³ pour 120 m³.

1.2 Qualité de l'eau

L'eau est désinfectée est désinfectée au chlore dans la station de reprise de Villieu.

Les taux de conformité des analyses bactériologiques et physico-chimiques sont de 100 %. La qualité de l'eau est globalement de bonne qualité, mais présente des pesticides azotés (notamment atrazine et déséthylatrazine).

1.3 Orientations pour l'avenir

L'alimentation offre les potentialités suffisantes pour accueillir les besoins futurs de Pérouges, mais des aménagements pour garantir la distribution en eau potable sur l'ensemble des communes devront être envisagés sur le long terme : interconnexion des ressources actuelles avec augmentation de la production au puits du Mollon, nouvelle ressource, interconnexion extérieure...

Trois pistes de recherche existent :

- Les cailloutis du plateau de la Dombes : potentiel hydrogéologique insuffisant et qualité dégradée ;
- Les alluvions fluviales de l'Ain : bon potentiel mais ressource identique à celle déjà exploitée ;
- Les formations fluvio-glaciaires : elles présentent à la fois le potentiel hydrogéologique et la qualité nécessaires pour pouvoir envisager leur utilisation en tant que nouvelle ressource.

1.4 Défense incendie

La commune dispose de 9 bouches d'incendie et 35 poteaux d'incendie, dont 16 seulement ont un débit supérieur à 60 m³/h.

2 Assainissement des eaux usées

La plupart des éléments suivants sont issus du rapport du zonage d'assainissement réalisé par le bureau A.G.E – Aménagement Géologie Environnement, d'éléments communiqués par la mairie et des rapports annuels 2011 du délégataire SOGEDO sur les stations d'épuration.

2.1 Etat actuel

Assainissement collectif

Le réseau dessert la Cité, les constructions au nord-ouest de celle-ci le long de la RD 4B, le Péage, Rapan, Rémillieux.

Il est de type mixte unitaire et séparatif, c'est-à-dire qu'il comporte des secteurs de type unitaire (la Cité Intramuros et le Cité Est) et des secteurs de type séparatif (la Cité Ouest et la Porte d'en Bas, Le Péage, la montée de Meximieux, Rapan). Il comporte trois postes de refoulement.

Le hameau de Rapan est raccordé à la station d'épuration de Bourg-Saint - Christophe et tous les autres secteurs à celle de Meximieux.

La capacité de la station de Bourg-Saint-Christophe est de 1990 équivalents-habitants. Une convention de raccordement a été signée entre les deux communes pour le raccordement de 500 équivalents-habitants de Pérouges. 96 logements sont actuellement raccordés.

La capacité finale de la nouvelle station de Meximieux, mise en service en octobre 2011, est de 10 000 équivalents-habitants. Pérouges peut en raccorder 1 000. 166 logements sont actuellement raccordés.

262 abonnés sont donc raccordés, soit 575 habitants.

Station d'épuration de Bourg-Saint-Christophe

Dans le cadre d'un contrat d'affermage de 2004, la commune délègue à SOGE-DO la collecte des eaux usées et l'entretien du réseau d'assainissement et des postes de relèvement et le traitement des effluents par une station d'épuration.

Après avoir subi un traitement par boues activées en aération prolongée, les eaux traitées sont rejetées dans des bassins d'infiltration.

Adresse de la station	Bois Simon à Bourg-Saint-Christophe
Date de construction	2003
Capacité nominale	1 990 EH
Capacité nominale DBO5 (kg/j)	119
Prétraitement	Dégrilleur vertical et tamis rotatif
Traitement	Bassin d'aération et clarificateur
Stockage des boues	Silo épaisseur puis silo
Valorisation des boues	Agriculture – Plan d'épandage
Volume d'eaux usées traitées (m³/an)	80 828
Débit moyen journalier (m³/j)	219
Charge polluante entrée station	59,2 kg/jour de DBO5
Charge polluante sortie station	0,8 kg/jour de DBO5

Sur les 80 828 m³ d'eaux usées traitées en 2011, 67 571 (83,6 %) provenaient de Bourg-Saint-Christophe et 13 257 (16.4 %) de Pérouges.

9 contrôles de conformité des branchements particuliers ont été effectués en 2011 et 8 sont conformes.

Les performances épuratoires de la filière eau sont conformes.

100 % des 2 bilans de fonctionnement des équipements d'épuration effectués sur 24 heures sont conformes.

Le taux de conformité des boues est de 100 % et la filière Boues est conforme.

Station d'épuration de Meximieux

Dans le cadre d'un contrat d'affermage de 2002, la commune délègue à SOGE-DO les mêmes prestations que celles de Bourg-Saint-Christophe.

Depuis la mise en service de la nouvelle station d'épuration en mai 2010, les effluents sont prétraités au niveau d'un tamis rotatif, puis traités dans un bassin d'aération et un clarificateur. Les eaux traitées sont acheminées jusqu'à la lagune située sur Pérouges au Nord-Est de la partie de la commune située dans la Plaine de l'Ain en limite de Meximieux puis rejetées par infiltration.



Localisation de la lagune

Adresse de la station	ZI Les Verchères à Meximieux
Date de construction	2010
Capacité nominale	10 000 EH
Capacité nominale DBO5 (kg/j)	600
Prétraitement compact	Tamis rotatif
Traitement	Bassin d'aération et clarificateur
Traitement des boues	Epaississeur, centrifugeuse et séchage solaire dans la serre (avec traitement des odeurs)
Valorisation des boues	Agriculture – Plan d'épandage
Volume d'eaux usées traitées (m³/an)	433 230
Débit moyen journalier (m³/j)	1 076
Charge polluante entrée station	110,4 kg/jour de DBO5
Charge polluante sortie station	1,3 kg/jour de DBO5

Sur les 365 946 m³ d'eaux usées traitées en 2011, 341 283 (93,36 %) provenaient de Meximieux et 24 663 (6.7 %) de Pérourges.

58 contrôles de conformité des branchements particuliers ont été effectués en 2011 et 55 sont conformes.

Les performances épuratoires de la filière eau sont conformes.

100 % des 24 analyses du processus épuratoire et des 24 bilans de fonctionnement des équipements d'épuration effectués sur 24 heures sont conformes.

Le taux de conformité des boues est de 100 % et la filière Boues est conforme.

Assainissement non collectif

Sont en assainissement non collectif : Liaudon, les Liattes, le Colombier, la Glaye, Mingeat, la Pierrière, la Croisette, les Côtes d'en Bas.

Le diagnostic des installations est le suivant :

Secteur de la Glaye

75 % des dispositifs renseignés étant conformes, il peut être estimé que 25 % des installations en place ne sont pas efficaces.

Le secteur est assez sensible en raison du potentiel d'urbanisation de la zone. De plus quelques problèmes d'odeur ont été recensés.

Il est drainé par des fossés de bord de voirie qui s'écoulent en direction du Longevent. Son bassin versant au droit de Pérouges est estimé à environ 33 km².

Les sondages réalisés ont mis en évidence des sols aptes à la mise en place d'un traitement par tranchées d'épandage superficiel.

Secteur de la Croisette

65 % des dispositifs renseignés étant conformes, il peut être estimé que 35 % des installations en place ne sont pas efficaces.

Il y a peu d'habitations et les parcelles sont grandes.

Le secteur est drainé par des fossés de bord de voirie qui s'écoulent en direction du Longevent. Son bassin versant au droit de Pérouges est estimé à environ 33 km².

Les sondages réalisés ont mis en évidence des sols aptes à la mise en place d'un traitement par tranchées d'épandage superficiel.

2.2 Etat futur

Le coût de l'extension de l'assainissement collectif est élevé eu égard à l'endettement de la commune de Pérouges sur le budget assainissement lié aux travaux de raccordement réalisés de puis 2003, qui est déjà de 341 300,00 euros pour l'année 2011.

De plus il apparaît que l'assainissement non collectif est le principe le moins onéreux au regard du coût de l'assainissement par habitant.

Dans ces conditions, la commune ne projette pas d'étendre l'assainissement collectif.

Pérouges peut raccorder 500 équivalents-habitants à la station de Bourg-Saint-Christophe et 1 000 à celle de Meximieux, soit au total 1 500. 575 l'étant actuellement, la capacité est largement suffisante pour les 400 nouveaux résidents prévus à l'horizon 2025 par le plan local d'urbanisme.

3 Élimination des déchets

L'élimination et de la valorisation des ordures ménagères font partie des compétences de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

3.1 Ordures ménagères

La collecte a lieu à Pérouges une fois par semaine, le mardi, dans toute la commune et deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, dans la Cité.

Elles sont transportées au quai de transfert de Sainte-Julie, lieu de transit des déchets, puis acheminées vers l'incinérateur SITOM Nord-Isère de Bourgoin-Jallieu.

Organom, syndicat mixte de traitement des déchets ménagers et assimilés dans l'Ain, a fait le choix d'un nouveau scénario multi-filières à travers l'unité de méthanisation des déchets Ovade (Organisation pour la valorisation des déchets) qui verra le jour en 2013 sur le site de La Tienne à Viriat. Cette usine comprendra un tri mécano-biologique des déchets, un processus de méthanisation et de compostage.

Ce centre de traitement permettra de produire du compost riche en matière organique, de valoriser les matériaux, notamment les métaux ferreux et non ferreux, et de transformer le biogaz en électricité et chaleur.

3.2 Collecte sélective

Il existe deux modes de collecte :

- Le porte à porte à l'aide des sacs jaunes qui est adapté aux administrés vivant en maison individuelle ;
- Le point de regroupement en bacs jaunes approprié aux collectifs de plus de six logements et aux rues connaissant des difficultés de circulation.

La collecte des emballages et journaux/magazines a lieu 1 jeudi sur 2 ou 1 mercredi sur 2 suivant les secteurs.

Comme les ordures ménagères, les emballages recyclables sont transportés au quai de transfert de Sainte-Julie, mais sont ensuite acheminés vers le centre de tri VEOLIA à Rillieux-la-Pape.

En outre 4 conteneurs à verre sont disponibles au Péage, à proximité du cimetière.

3.3 Déchetteries

La communauté de communes dispose de 5 déchetteries intercommunales, dont l'accès est gratuit pour les particuliers, gérées par la société Marcelpoil à Ambérieu-en-Bugey, situées à Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu, Loyettes, Villebois et Meximieux.

La plus proche, celle de Meximieux, se trouve au lieu dit « Tâches derrière le Mont ». Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis de 13 h 30 à 18 h 00 (19 en été), et les mercredis, vendredis, samedis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 (19 en été). Elle permet de jeter tous les produits nécessitant un traitement adapté : gravats, encombrants, produits toxiques, déchets verts, fibrociment, pneus...

L'accès des particuliers à ces déchetteries se fait par le biais d'une carte d'entrée gratuite à présenter à chaque visite.

L'accès aux professionnels est autorisé sous réserve de présenter une carte, délivrée par la société Marcelpoil, permettant le paiement des apports (uniquement cartons, ferraille et encombrants).

3.4 Compostage

La communauté de communes apporte son soutien financier aux particuliers qui font l'acquisition d'un composteur individuel.